

# Compte rendu de la réunion ordinaire du Conseil Municipal du 17 Juin 2019

Suite à une convocation du 12 juin 2019 les membres du Conseil Municipal de la commune de Marcilly sur Seine se sont réunis le 17 juin 2019 à 20 h 30 à la salle du Conseil sous la présidence du Maire Jacques-Henri RAMBAUD.

**Présents :** Jacques-Henri RAMBAUD, Valérie MAYEUX, Michel DOYEN, Eric BOURGEOIS, Bernard PLÉAU, Claude GENTY, Dominique NOLLEZ, Pierre BABINOT, Patrick LACOUR, Benoît BASSAC, Samuel PATÉ.

**Absents excusés :** Patrick MULLER donne pouvoir à Eric BOURGEOIS, Hélène DESQUIENS donne pouvoir à Bernard PLÉAU, Pascal DOYEN donne pouvoir à Samuel PATÉ.

**Absent :** Jean-Claude LACAUGIRAUD

**Secrétaire :** Valérie MAYEUX

## Ordre du Jour

### 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### 2. ADHESION DE LA CCSSOM AU SYNDICAT DU PETIT MORIN

Le Maire informe que le Conseil Communautaire de la CCSSOM a approuvé, le 5 novembre 2018, son adhésion auprès du Syndicat du Petit Morin pour l'aménagement hydraulique, l'entretien et le nettoyage de la rivière dite le Petit Morin. Cette adhésion est subordonnée à l'accord des Conseils Municipaux des Communes membres de la CCSSOM. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette adhésion.

### 3. NUMERISATION REGISTRE D'ETAT CIVIL

Le Maire propose la numérisation des registres d'Etat Civil de 1903 à nos jours pour un coût de 2 199.60 €. Cette disposition permet une protection précieuse des documents en cas de vol ou d'incendie. Ce programme peut être inscrit en investissement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce devis.

### 4. COLOMBARIUM

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'espace des cavurnes au cimetière est à saturation. Il propose l'installation d'un colombarium en marbre pour un coût de 4 000 € à 6 000 €. Il précise également qu'il envisage une opération d'achat de terrain, voire d'expropriation, afin d'agrandir le cimetière. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### 5. CONVENTION MEDECINE CENTRE DE GESTION

Le Maire précise qu'il convient de reconduire la convention avec le Centre de Gestion de la Marne pour la médecine préventive. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **6. PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION CENTRALE NUCLEAIRE**

Une consultation publique a eu lieu du 04 mai au 06 juin dernier afin d'exposer le contenu du projet du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la Centrale Nucléaire de Nogent sur Seine suite à l'extension du périmètre de sécurité désormais porté à 20 kilomètres et intégrant notre Commune. Par conséquent le Plan Communal de Sauvegarde devra être révisé pour intégrer ces mesures.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le nouveau plan.

## **7. PLAN DE PREVENTION RISQUE INONDATION SEINE AVAL**

Suites aux dernières crues de janvier 2018, un nouveau Plan de Prévention Risque Inondation (PPRI) est proposé aux communes pour validation. Le Maire, accompagné de Jean-Claude LACAUGIRAUD, a assisté à plusieurs réunions à ce sujet. Le nouveau plan tient compte des inondations de 1910 alors que le précédent considérait celles de 1955. Le Maire propose l'approbation de ce document.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **8. DEMANDE DE SUBVENTION ECOLE SAINTE ANNE**

L'école privée Sainte-Anne de Romilly sur Seine sollicite la Commune pour l'octroi d'une subvention puisque 3 enfants de la commune y sont scolarisés. Le Conseil Municipal, avec 2 pour, 8 contre et 4 abstentions, refuse la demande.

## **9. AFFAIRES DIVERSES**

### **• RESTAURATION NOTRE DAME DE PARIS**

L'Association des Maires de France sollicite les Communes pour une subvention dans le cadre de la restauration de Notre Dame de Paris. Le Conseil Municipal refuse.

### **• RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020**

Le Maire informe qu'un recensement de la population sera effectué courant 2020. Le Maire propose le même agent recenseur qu'il y a 5 ans et le contactera à ce sujet.

### **• PARKING VELOVOIE**

Un parking va être aménagé, au pied du pont, dans le cadre des travaux de la vélovoie. Le Maire propose de donner le nom de Madame JACQUIER à cette aire de stationnement afin de la remercier pour son legs. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### **• PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

L'agent chargé de notre PLU a quitté subitement le bureau d'étude CDHU. Ce retard provoquera quelque retard dans l'aboutissement du dossier.

### **• STATION CAMPING CARS**

Le Maire informe que Monsieur BIREN a créé, route de Conflans, un emplacement permettant de recevoir 6 campings cars. Il s'agit d'un financement privé.

### **• SINISTRE FEU TRICOLORE**

Suite au sinistre survenu à l'un de nos feux tricolores, le carrefour RD50/RD51 restera en « feux clignotants » pendant environ 1 mois (délai de séchage du béton : 21 jours).

### **• BOULANGERIE**

Le Maire précise que le bâtiment de l'ancienne boulangerie a été vendu à un particulier qui souhaite le transformer en maison d'habitation.

## Tour de table

Valérie MAYEUX informe :

- qu'en complément de ce qui a été dit sur l'extension du périmètre de distribution des comprimés d'iode, cela va également contraindre à reprendre le Plan Communal de Sauvegarde, et qu'à l'automne, des réunions d'information à la population devraient être organisées à la demande de la Préfecture en regroupant les villages.
- Elle informe également que la participation des communes au fonctionnement du syndicat de transport scolaire de l'Aube va fortement augmenter pour 2019.
- Concernant le Bureau d'Information Touristique d'Anglure, elle redit qu'il faut rester vigilant à ce que notre secteur ne soit pas négligé dans les efforts entrepris par l'organe dirigeant de l'Office du Tourisme pour développer ce domaine ; une rencontre de présentation du village va avoir lieu avec la personne en charge du bureau d'Anglure et sa directrice. Il est plus que jamais conseillé de leur faire remonter tous événements ou initiatives pouvant intéresser les touristes et la population locale.
- Elle regrette enfin que la livraison du nouveau panneau annonçant la balade fleurie se fasse attendre et qu'il reste très peu de perspectives d'être aidé pour l'aménagement de l'ancienne peupleraie. Sachant qu'il faut se préparer à ne compter que sur nos seuls moyens, une réunion de la commission va prochainement être programmée pour faire le point sur ce qui est envisagé à ce jour

Eric BOURGEOIS proposera prochainement une réunion pour la préparation du bulletin municipal.

Bernard PLÉAU précise qu'il a participé à la réunion des Marcilly de France. L'ASCM remercie le Maire pour le cadeau offert à cette occasion.

Patrick LACOUR rappelle que la réunion de préparation pour la fête de la musique aura lieu le 18 juin.

Benoît BASSAC déplore l'état de la végétation des rives de la RD 50 entre Marcilly et Romilly. Le Maire précise que les travaux d'égouttage, par le Département, sont en cours.

La séance est levée à 21h30

Le Maire,

Jacques-Henri RAMBAUD,

